

Chauffage : La note de dimensionnement

1. Qu'entend-on par note de dimensionnement ?

La note de dimensionnement est le document qui recense les critères de base permettant d'effectuer le calcul de déperditions du bâtiment dans lequel va être installé l'équipement de chauffage. Elle permet le bon dimensionnement de l'équipement.

2. Les opérations concernées

Les PAC Air/Eau ou Eau/Eau (BAR-TH-104), les chaudières biomasses (BAR-TH-113) et les PAC hybrides (BAR-TH-159).

3. Que prévoit le dispositif CEE ?

Source : arrêtés des 30 septembre 2021, 17 décembre 2021 et 20 juillet 2022

Pour toutes les opérations engagées (c'est-à-dire devis accepté) **à compter du 1^{er} avril 2022** et pour toute demande de CEE concernant l'installation d'une pompe à chaleur Air/Eau, Eau/Eau, Hybride ou d'une chaudière biomasse, vous devrez désormais :

- **Joindre la note de dimensionnement à la facture remise au client en fin de chantier**
- **Joindre au dossier de demande d'aides CEE la note de dimensionnement.**

Le contenu de la note de dimensionnement (toutes opérations confondues) :

- Nom et prénom du bénéficiaire
- Adresse du bâtiment
- Altitude (facultative)
- Surface ou volume (en m³) du bâtiment chauffé par l'appareil (préciser le cas échéant le nombre de niveaux)
- Année de construction du bâtiment
- Profil thermique estimé du bâtiment (norme RT 2012, norme RT 2005, norme RT 2000, hors normes mais bien isolée, hors normes et mal isolée ou hors normes et très mal isolée)
- Température ambiante souhaitée
- Température extérieure de base, pondérée avec l'altitude et la proximité des côtes
- Total des déperditions en KWh
- Le dimensionnement de l'appareil installé

Pour les PAC air-eau ou eau/eau :

- La puissance de la PAC à T=T_{base} ou à T=T d'arrêt
- La Température d'arrêt de la PAC

Les attendus spécifiques à la BAR TH 159 au 01/11/2022 :

- La quantité d'énergie fournie par la PAC hors dispositif d'appoint
- Les besoins annuels de chaleur pour le chauffage du logement
- Le mode de régulation
- Le calcul du taux de couverture

Note de dimensionnement

Le format de la note de dimensionnement :

Le format est libre, à condition qu'il s'agisse d'un document annexe au devis et à la facture, dans lequel les informations attendues sont reprises de façon claire et lisible.

Si la note comporte une date d'édition, elle doit correspondre au plus tard à la date d'édition de la facture.

Les documents issus des logiciels fabricants sont recevables à condition qu'ils reprennent les éléments mentionnés ci-dessus.

4. Le fonctionnement Abokine

Lors du traitement du dossier, nos équipes s'assureront de :

- La présence de la note de dimensionnement au dossier CEE
- L'absence d'« erreur manifeste » dans le calcul du dimensionnement
- La cohérence de la puissance de l'appareil installé avec le calcul des déperditions

Lors des contrôles sur site, le bureau de contrôle vérifiera que le bénéficiaire est bien en possession de la note de dimensionnement. Il veillera également à la conformité et au bon dimensionnement de l'installation.

En cas de sous-dimensionnement ou de surdimensionnement, le chantier sera déclaré non satisfaisant et refusé.

BAR TH 104 : la PAC sans l'appoint doit couvrir entre 60 % et 130 % des déperditions

BAR TH 159 : la PAC sans l'appoint à 0°C extérieur et 50° C départ de chauffage, doit couvrir entre 40 % et 80 % des déperditions et le taux de couverture, par la PAC hors dispositif d'appoint, des besoins en chaleur pour le chauffage du logement ne doit pas être inférieur à 70 %.

5. Astuce du chef

Lorsque la chaudière est dite "modulante", pensez à indiquer sur vos factures la plage de puissance de l'appareil (ex : 4 – 15 KW).

En fin de travaux, **pensez à remettre une pochette avec l'ensemble des documents justificatifs du dossier CEE à vos clients** (Cadre Contribution si papier, devis, facture et note de dimensionnement, documentation technique de l'appareil).

6. Document de synthèse annexe à la note de dimensionnement

Une annexe de la note de dimensionnement est à votre disposition dans la boîte à outils.

Nous vous invitons à la compléter et à la joindre au dossier notamment lorsque votre note de dimensionnement ne reprend pas l'ensemble des attendus de la note de dimensionnement.